

Tribune : de la complémentarité du cloud computing et de l'open source

Cette tribune, proposée par **Fabrice Bonan**, CEO et cofondateur de Talend, se penche sur les liens étroits, pour ne pas dire « génétiques », qui existent entre le *cloud computing* et l'*open source*.

Quelques esprits chagrins tentent depuis quelques temps d'opposer les modèles *open source* et *cloud*. C'est de bonne guerre de la part d'éditeurs propriétaires qui, ayant vu débarquer une nouvelle concurrence, ont tout d'abord tenté de faire passer ces acteurs pour des amateurs illuminés et peu au fait des problématiques des entreprises. Devant l'ampleur du succès de l'*open source*, il fallait bien trouver d'autres arguments.

Ce débat, à mon sens, est biaisé et il me semble utile de le replacer dans son contexte. Tout d'abord en rappelant que le *cloud* [tire aujourd'hui principalement parti](#) de composants logiciels *open source*. La Commission Européenne [cite](#) d'ailleurs l'ouverture, le respect des standards et l'interopérabilité parmi les principales propriétés qui devront définir le *cloud* – ces caractéristiques étant la marque de fabrique des logiciels *open source*. L'*open source* est donc bien dans l'ADN du *cloud*, mais ce dernier véhicule une évolution tellement importante pour les départements informatiques qu'il convient d'en clarifier certains aspects, par exemple le mode de distribution des logiciels.

Le *cloud* est un terme générique qui regroupe plusieurs concepts, dont notamment le SaaS, le PaaS et l'IaaS. Chacun détient des caractéristiques particulières. Au niveau de l'IaaS (où seule l'infrastructure, c'est-à-dire les serveurs et leurs logiciels de base, est dématérialisée), aucune problématique majeure ne vient entamer la relation de partenariat entre le *cloud* et les logiciels *open source*, bien que des questions restent encore à résoudre, comme la portabilité ou l'interopérabilité des services, en l'absence de véritables standards.

C'est surtout au niveau du SaaS (logiciel dématérialisé) et dans une certaine mesure du PaaS (dématérialisation du *framework* applicatif) que des différences peuvent apparaître. Et le principal danger réside dans le fameux "vendor lock-in" qui caractérise depuis toujours les logiciels propriétaires.

Tout éditeur de logiciels – qu'il soit propriétaire ou *open source* – peut décider de fournir ses produits en mode SaaS. Les données ainsi générées sont stockées dans le *cloud* et tant que le client règle sa souscription, il y accède librement. Mais qu'arrive-t-il le jour où il décide de changer d'offre ? On l'a vu récemment avec la fermeture de Megaupload : les utilisateurs qui recourraient à ce service pour stocker des données « légitimes » (nous ne parlerons pas ici des problématiques légales vis-à-vis des données sous copyright) se sont retrouvés dans l'impossibilité de les récupérer.

En proposant simultanément des offres accessibles librement et sur souscription, l'approche des éditeurs *open source* est ici fondamentalement différente de celle des éditeurs propriétaires. Lorsque les utilisateurs des offres *open source* payantes décident de recourir à un autre outil, ils ont toujours la possibilité de « downgrader » leur solution vers la version communautaire pour

recupérer leurs données et continuer à exploiter leurs systèmes. Dans le cas de l'intégration de données, ils perdent certes certaines fonctionnalités avancées de déploiement et de management, mais leurs *jobs* d'intégration continuent de fonctionner. Les entreprises gardent ainsi la maîtrise de leurs données. Elles ne sont pas contraintes de conserver un fournisseur, uniquement parce que celui-ci détient une partie – stratégique – de leurs ressources. Ce n'est absolument pas le cas des éditeurs propriétaires qui n'offrent que de très faibles garanties de récupération des données.

D'autres dangers guettent les entreprises. Notamment la sécurité des données dans un environnement « multitenant » où les données de tous les clients sont stockées dans une seule et même base de données, celles-ci n'étant cloisonnées qu'au seul niveau logiciel. L'interopérabilité des différents services de *cloud* est également un enjeu essentiel, car on n'imagine pas les entreprises prêtes à confier la totalité de leur système d'information à un fournisseur unique. Et en l'absence de standards, les API ne peuvent régler ce problème aujourd'hui. On comprend donc pourquoi le *cloud* doit être ouvert, au risque de décourager la plupart des entreprises. Et les éditeurs *open source* sont prêts à aider les opérateurs de *cloud* à favoriser cette interopérabilité.

On le voit bien, tenter d'opposer *cloud* et *open source* ne mène nulle part : les deux sont au contraire « génétiquement » complémentaires. En revanche, les utilisateurs doivent impérativement être conscients des enjeux liés à l'ouverture du business model de l'éditeur qui leur fournit des logiciels. Leur liberté en dépend.

Crédit photo : © Talend